Ville de Vaux-le-Pénil

Reflets

#313

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Novembre 2026



10
Marché de Noël
ACTUS

7
Château des Égrefins
ACTUS

8
Sécurité des bâtiments municipaux
ACTUS

www.mairie-vaux-le-penil.fr

À découvrir
DANS VOTRE MAG'

4-5
Retour en images

5-9
Actus
- Conseil municipal du 15 octobre p.5
- Brèves p.6
- Château des Égrefins : une triste réalité p.7
- Sécurité des équipements municipaux : investir pour protéger les usagers et les agents p.8
- Brèves p.9

10
Événement
Marché de Noël les 28 et 29 novembre

11
Actus
Saison culturelle et Conservatoire

12-13
Agenda

14-15
Tribunes et état civil

PROCHAIN

Conseil municipal
Jeudi 19 novembre à 19h
Maison des Associations
Renseignements : 01 64 71 51 00

Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi au vendredi de :

8h30 à 12h
13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence
En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Directeur de publication : Nathalie Beaulnes-Sereni / **Comité de rédaction :** Romain Navarro, Arnaud Michel, Clémence Vincent, Eva Bessiere et Aurélie Robin / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Sprint - sprint.fr **©Photos :** Service communication, Adobe stock, DR. Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine *Reflets* est distribué par l'entreprise Boîtes aux lettres de France.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Notre patrimoine communal connaît d'importantes mutations



Chères Pénivauxoises, chers Pénivauxois,

Avec l'arrivée de l'automne nous avons poursuivi nos investigations sur les bâtiments municipaux afin de définir une stratégie patrimoniale respectueuse de notre histoire, en cohérence avec nos contraintes réglementaires, financières et environnementales.

Certains projets ont été lancés bien avant notre prise de responsabilité et il est de notre devoir et de notre volonté de les faire évoluer positivement. C'est le cas de l'ancien site industriel, connu sous le nom de Well. Logistic, en bordure du sentier de la croix Saint-Marc : identifié pour accueillir une majorité de logements collectifs dans les années à venir et répondre à l'obligation de construction de logements sociaux (180 d'ici 2031), il s'agit aujourd'hui de redéfinir un programme immobilier réaliste et acceptable pour tous les riverains de ce site. La démolition des bâtiments a commencé. Nous devons maintenant faire le choix de programmes immobiliers qui prendront en compte nos objectifs environnementaux, sociaux et économiques : construire un quartier vivable, durable et équitable.

L'impact de la canicule que nous avons vécue n'a pas épargné le château des Égrefins : nous avons constaté la présence de nouvelles fissures, très inquiétantes. Nous avons fait établir un premier devis de réhabilitation du bâtiment qui nous mène à un constat alarmant. Plusieurs fissures sont devenues structurelles et ne pourront être traitées qu'au prix d'un investissement de plusieurs millions d'euros, que notre commune n'est pas en mesure de porter. La remise en l'état de ce patrimoine historique, cher à de nombreux Pénivauxois, ne peut raisonnablement plus être envisagée. Il nous faut trouver un avenir pour ce site, conciliant attachement à notre qualité de vie, respect de l'environnement et équilibre financier. Notre souhait n'est pas de laisser à la vue des habitants et des passants un bâtiment de plus en plus délabré qui se transformera inéluctablement en ruines. Nous réfléchissons à un devenir harmonieux et vertueux de ce site arboré.

La rénovation et réhabilitation thermique du groupe scolaire Romain Rolland ont-elles aussi aussi été revisitées, afin de mieux prendre en compte les conséquences du changement climatique que nous avons vécu ces dernières semaines. Nous avons recherché, en consultant les équipes pédagogiques des écoles maternelle et primaire, à adapter le programme initialement prévu afin d'apporter des améliorations conséquentes à ce projet que nous jugeons prioritaire. Cette démarche ambitieuse et responsable a été validée par l'Etat que j'ai sollicité pour un complément de subventions. J'ai le plaisir de vous annoncer que mes démarches effectuées cet été auprès de la Préfecture nous permettent aujourd'hui de bénéficier d'une subvention de 548 755 €, soit 48 843 € supplémentaires. Cette subvention viendra compléter celle du Conseil Départemental (1 million d'euros) dont j'ai porté l'opportunité en ma qualité de conseillère départementale. Le programme peut ainsi respecter le calendrier initialement prévu, avec des aménagements qui devraient permettre à ces écoles d'aborder les vingt prochaines années dans de bien meilleures conditions.

Bâtir l'avenir de notre commune est une mission quotidienne d'adaptation et de prise en compte des réalités économiques, financières et environnementales. C'est grâce à l'implication des services municipaux et des élus de la majorité que nous pouvons répondre à ces impératifs.

Nathalie Beaulnes-Sereni
Maire de Vaux-le-Pénil



1





2

3



4



"Les Sportifs du Dimanche"

1. Ouverture de la saison culturelle
Jeudi 24 septembre 2026, la Ferme des Jeux a ouvert la saison culturelle de Vaux-le-Pénil avec le spectacle *Mister James et les toiles fantastiques*. Une ballade musicale, poétique et scénique au sein et au-delà de nos imaginaires.

2. Stationnement, circulation, tranquillité publique : retour sur la réunion du 29 septembre
Le 29 septembre, une réunion publique s'est tenue au Manège de la Ferme des Jeux pour échanger sur les difficultés signalées par les habitants lors des Rencontres pénivauxoises. Thierry Busson, commandant de police de réserve et Éric Messaoud, chef de la Police intercommunale, sont intervenus aux côtés du maire, des élus et des services municipaux. Les échanges ont porté sur le stationnement, la circulation des bus et l'éclairage public. Les interventions ont permis de présenter les constats sur le terrain et les pistes de travail, notamment avec Transdev. Un comité consultatif mobilité sera prochainement mis en place.

3. La Semaine bleue
Du 5 au 9 octobre, la Semaine bleue a rythmé le quotidien des seniors de Vaux-le-Pénil à travers un programme riche en découvertes, en rencontres et en activités. Chant, musique, pétanque, aquarelle, yoga, argile ou encore danse sur chaise : chacun a pu trouver une activité à son goût, placée sous le signe du bien-être et du plaisir de se retrouver. Temps fort de cette édition, la projection du film *Portrait de seniors*, réalisé avec les élèves du lycée Simone Signoret, a mis à l'honneur les parcours de vie et les échanges entre générations. Une semaine chaleureuse et dynamique, organisée par le service intergénération de la Ville, pour valoriser la place des aînés et cultiver le lien social.

4. Octobre rose
Tout au long du mois d'octobre, Vaux-le-Pénil s'est mobilisée contre le cancer du sein. Les associations, les services municipaux, les habitants et l'équipe municipale ont uni leurs efforts pour sensibiliser au dépistage et soutenir cette cause essentielle. Animations, spectacles, collectes de dons, initiatives solidaires et mobilisation en rose ont rythmé ce mois de sensibilisation, placé sous le signe du partage et de la solidarité. Au total, grâce à cette mobilisation collective, 1556,50 € ont été reversés par les associations engagées dans Octobre rose à la Ligue contre le cancer et à l'association "À chacun son Everest" qui accompagne notamment les femmes après les lourds traitements de soins du cancer du sein. Un engagement collectif pour rappeler l'importance du dépistage précoce : détecté tôt, le cancer du sein se guérit dans 9 cas sur 10.

Retour sur le conseil municipal

du jeudi 15 octobre



Discours introductif du maire, prévention et sécurité, santé, services municipaux ou encore vie associative : retour sur les principaux sujets de ce conseil municipal.

PARTICIPATION CITOYENNE

- **Accessibilité :** création d'une Commission communale pour l'accessibilité.
- **Finances :** création d'une commission consultative des finances pour renforcer le suivi des finances communales.
- **Cimetière :** création d'un comité consultatif pour associer les usagers et les acteurs concernés.
- **Seniors :** création d'un comité consultatif des sages.

ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

- **Collégiens temporairement exclus :** renforcement du partenariat avec le collège La Mare aux Champs pour leur proposer un accueil adapté.
- **Apprentissage de la natation :** mise à disposition de la piscine municipale de Melun pour permettre aux élèves pénivauxois d'apprendre à nager.
- **Éducation artistique et culturelle :** signature d'une convention avec l'Éducation nationale pour développer les projets culturels auprès des élèves.

SOLIDARITÉ ET INCLUSION

- **Aidants :** adoption d'une charte d'engagements mutuels avec l'association "La Colombe des aidants".
- **Ludothèque :** partenariat avec le centre "Pedro Méca" de Livry-sur-Seine pour faciliter l'accès aux jeux et aux activités de la ludothèque.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Cher public présent à la maison des associations et via les réseaux sociaux.

Nous nous retrouvons ce soir dans un contexte particulier. Vous l'aurez compris, je veux parler de la mobilisation des jeunes lycéens et étudiants, un peu partout en France.

Notre commune a été, et est encore aujourd'hui, directement impactée par cette mobilisation, sur le site du lycée Simone Signoret. Aujourd'hui, à nouveau, le lycée a dû être fermé, suite à une décision de l'Education nationale.

Mon propos ne sera nullement de qualifier cette mobilisation, qui relève d'un débat de société et qui conduirait inéluctablement à des positionnements politiques inappropriés, dans le cadre de la réunion qui nous occupe ce soir.

Je voudrais simplement remercier. Remercier les services techniques, nos policiers municipaux et également tous les citoyens qui ont eu à cœur de maintenir la tranquillité publique et la propreté de notre ville, chaque fois que des dégradations étaient commises ou risquaient de se produire. En effet, à notre niveau, il s'agit d'exercer une vigilance de chaque instant, afin que notre cadre de vie soit préservé et que les conditions d'accès aux abords du lycée soient maintenues dans leur état habituel.

Au-delà des événements récents que je viens de citer, tous les Pénivauxois qui sont assujettis à la taxe foncière ont aujourd'hui pu constater une minoration du montant de leur taxe par rapport à celles qu'ils avaient payées les 2 années précédentes.

Nous avions annoncé une baisse du taux communal de 10% dès cette année : vous avez pu constater en lisant vos avis d'imposition que cette baisse est bien effective.

Une lecture attentive de cet avis vous aura cependant fait constater que le taux de minoration apparaît à hauteur de 9,2% : en effet, c'est l'augmentation nationale de la base de l'imposition qui impacte la juste décision que nous avons votée en avril dernier, en baissant notre taux d'imposition communal.

Et puis, avant d'examiner les points qui sont à notre ordre du jour, je voudrais saluer l'engagement de nos associations locales qui ont répondu à notre appel en faveur d'une mobilisation sur l'action annuelle « Octobre rose ».

C'est en effet la première année que notre commune s'inscrit dans cette campagne.

Et c'est grâce à la participation de nos associations ainsi qu'au partenariat qui a pris naissance avec la communauté d'agglomération Melun Val de Seine que nous avons pu organiser, à travers divers lieux de la ville, des actions et des animations.

Vos implications, votre participation, vos élans, démontrent que nous savons nous mobiliser pour des causes importantes, avec spontanéité et conviction.

C'est pourquoi, vous allez pouvoir constater ce soir que, forts de cette mobilisation, nous continuons à vous proposer de participer activement et concrètement à la construction de l'avenir de Vaux-le-Pénil.

Cimetière : un service de proximité au quotidien



Lieu de mémoire et de recueillement, **le cimetière communal bénéficie chaque jour de l'attention des agents municipaux**. Sur place, le gardien accueille et renseigne les usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, veille à l'entretien des lieux et au bon déroulement des interventions. En mairie, le service Population accompagne les familles dans leurs démarches liées aux concessions et aux décès.

Pour répondre aux besoins futurs, l'équipe municipale poursuit l'aménagement du site. Des reprises de concessions sont engagées afin de libérer progressivement de nouveaux emplacements. L'espace cinéraire est également renforcé avec l'installation de quatre nouveaux columbariums, représentant au total 54 nouvelles cases.

Soucieuse d'associer les habitants aux réflexions sur l'avenir du cimetière, **la municipalité met en place un comité consultatif. Une réunion d'information se tiendra le vendredi 11 décembre 2026 à 14h**, au cimetière puis en salle des mariages de la mairie. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 20 novembre 2026 auprès de la mairie au 01 64 71 51 00.

"Familles Laïques" : de nouveaux locaux plus accessibles

Le déménagement de l'association "Familles Laïques", indispensable depuis déjà de longues années, va enfin permettre aux bénévoles et usagers d'exercer leurs activités dans des locaux conformes à la réglementation sur la sécurité et sur l'accessibilité. **L'association est désormais installée à la Maison des Associations et dispose de la salle collective des Terrains rouges située allée du Chemin vert.**

Engagée dans le lien social et l'accompagnement des habitants, l'association propose des repas et des transports solidaires, de l'aide aux devoirs, des cours de français ainsi que des ateliers informatiques.

Horaires d'accueil du public :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
- Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h45
- Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

Contact : famille slaiques.vlp@orange.fr

Stationnement : les règles à connaître

Un nouvel arrêté municipal précise les règles de stationnement applicables à Vaux-le-Pénil. Dans les rues où le stationnement est alterné :

- **Du 1er au 15 du mois : il est autorisé du côté des numéros impairs**
- **Du 16 au dernier jour du mois : du côté des numéros pairs**
- **Le changement de côté s'effectue le dernier jour de chaque période, entre 20h30 et 21h.**

Dans certaines rues et sur plusieurs parkings communaux, le stationnement est uniquement autorisé sur les emplacements matérialisés. Des restrictions particulières s'appliquent également sur certaines voies.

Le stationnement des poids lourds est interdit sur l'ensemble de la commune, sauf pour les opérations de chargement et de déchargement ou sur les emplacements prévus dans les zones d'activités des Justices, de la Plaine de la Croix Besnard et du Tertre de Cherisy.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation et une mise en fourrière. L'arrêté municipal complet et **les règles détaillées sont disponibles sur le site de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr**

Crêperie Vivien : une pause gourmande au marché !

Les gourmands ont désormais rendez-vous avec la Crêperie Vivien ! Ce food truck propose crêpes sucrées et salées, pancakes, gaufres et boissons. À retrouver chaque dimanche matin au marché de Vaux-le-Pénil, de 8h à 13h, sur le parking de la Ferme des Jeux.





Château des Égrefins :
comprendre son état, réfléchir à l'avenir de ce site

Depuis le début du mandat, vous êtes nombreux à nous interroger sur l'état du château des Égrefins et son devenir, notamment lors des Rencontres pénivauxoises. Pour éclairer ces échanges, nous souhaitons partager les constats techniques et les éléments financiers dont nous disposons aujourd'hui.

Fermé par arrêté de péril en juin 2024, le château des Égrefins n'accueille plus de public. **Aucun chantier de réhabilitation n'avait été engagé** sous la précédente municipalité et les travaux d'entretien nécessaires n'avaient pas été réalisés, laissant progressivement le bâtiment se dégrader.

DES DÉSORDRES QUI AFFECTENT LA STRUCTURE DU BÂTIMENT

Une inspection technique réalisée en avril 2024 par un bureau d'études spécialisé a mis en évidence plusieurs désordres : **fissures importantes, dégradation des murs porteurs, humidité, infiltrations et détérioration de la charpente et de la toiture**. Dans l'aile droite, une fissure observée au premier étage atteignait notamment 11 mm d'ouverture et 150 mm de profondeur.



La charpente présente des **zones importantes de pourriture, avec un risque d'effondrement partiel signalé dans le rapport**. Des tuiles manquantes favorisent également les infiltrations.

Les ouvrages en béton sont eux aussi touchés : éclats, corrosion des armatures et dégradation du garde-corps de l'escalier d'entrée. Dans les sous-sols, l'expertise relève plusieurs fissures, une fracture traversante dans un mur et une corrosion importante de certains éléments métalliques.

Le premier devis de réhabilitation, établi le 23 septembre 2026 après l'épisode de canicule, fait état d'une aggravation des fissures et des tassements différentiels affectant la structure du bâtiment.

UNE RÉHABILITATION LOURDE, DONT LE COÛT DOIT ÊTRE MESURÉ

Le rapport de 2024 souligne que l'utilisation du bâtiment dans l'état constaté présente des risques pour les usagers. Les interventions nécessaires dépassent donc largement le cadre de l'entretien courant et nécessiteraient une opération de réhabilitation importante.

Une première estimation financière évalue les travaux à près de **1,93 million d'euros HT, soit 2,31 millions d'euros TTC**. Ce montant pourrait évoluer à l'issue des études complémentaires nécessaires.

L'estimation ne prend pas en compte une éventuelle modification de l'usage du bâtiment, ni sa mise aux normes obligatoire d'accessibilité, qui impliqueraient des travaux d'adaptation supplémentaires, non encore chiffrés.

La question n'est donc pas seulement celle du coût des travaux, mais aussi celle de leur proportionnalité au regard du service rendu aux habitants. Afin que chacun puisse avoir toute les informations, **l'étude de 2024 est consultable sur le site de la ville**.

UNE RÉFLEXION OUVERTE SUR L'AVENIR DU SITE

Dès ce mois, la commission urbanisme sera réunie pour examiner toutes les pistes possibles au regard des caractéristiques du site, des besoins identifiés et des partenariats mobilisables, avec la volonté de concilier utilité sociale, mémoire des lieux et maîtrise financière.



Sécurité des équipements municipaux :

investir pour protéger les usagers et les agents

La sécurité des habitants et des agents municipaux passe aussi par des équipements et des bâtiments entretenus, contrôlés et mis aux normes. L'équipe municipale met en œuvre plusieurs dispositifs pour sécuriser les infrastructures, améliorer leur accessibilité et répondre aux préconisations réglementaires.
Sous l'impulsion du maire Nathalie Beaulnes-Sereni, ces travaux s'inscrivent dans une volonté de poursuivre les investissements nécessaires à l'entretien et à la sécurisation du patrimoine municipal.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SÉCURISÉS

Plusieurs équipements sportifs font l'objet d'interventions. Au gymnase Ladoumègue, le système de levage des panneaux de basket sera remplacé en novembre 2026 pour répondre aux dispositions réglementaires en vigueur depuis 2017. D'autres panneaux de basket présents dans les équipements sportifs de la Ville ne pouvant plus être utilisés dans des conditions de sécurité satisfaisantes seront remplacés en 2027.

DES BÂTIMENTS MIS EN CONFORMITÉ

Au restaurant scolaire François-Mitterrand, des travaux de mise en conformité sont en cours, notamment sur les installations électriques et l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite). L'objectif est de garantir des installations sûres et des locaux accessibles à tous.

À la crèche collective et à la mini-crèche, les travaux de finition se poursuivent à la suite des interventions réalisées. Des portes ont notamment été équipées d'oculus, de petites ouvertures vitrées permettant de voir à travers une porte sans avoir à l'ouvrir, conformément aux préconisations de la PMI (Protection maternelle et infantile) départementale.

PRÉVENIR LES RISQUES SANITAIRES

D'autres travaux sont prévus pour renforcer la sécurité des installations. Des disconnecteurs seront prochainement installés dans les quatre groupes scolaires de la Ville, à la crèche collective, à la mini-crèche, dans les gymnases et dans les restaurants scolaires. Ces dispositifs permettent d'éviter qu'une eau potentiellement contaminée dans une installation ou un réseau ne puisse revenir dans le réseau d'eau potable. Leur installation participe ainsi à la prévention des risques sanitaires dans les bâtiments municipaux.

Rue Pierre et Marie Curie :
la déconstruction a commencé



Depuis le début du mois d'octobre, la déconstruction de l'ancien ensemble immobilier situé au 234-236 rue Pierre et Marie Curie est en cours. Cette opération, suivie par la Ville aux côtés de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), marque une étape importante dans la transformation de ce secteur. En amont, plusieurs interventions préparatoires ont été réalisées afin de permettre le lancement du chantier dans les meilleures conditions. Aujourd'hui, les bâtiments sont progressivement déconstruits selon un calendrier précis, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la réduction des nuisances sonores et à la maîtrise des poussières.

Au-delà de la déconstruction, ce chantier s'inscrit dans une démarche responsable. Les matériaux sont triés, recyclés et valorisés autant que possible afin de limiter l'impact environnemental des travaux et de favoriser le réemploi des ressources. Mobilisée à chaque étape du projet, l'équipe municipale veille au bon déroulement des opérations et au respect du cadre de vie des riverains. À terme, ce site a vocation à accueillir un programme de constructions qui participera au renouvellement et à la valorisation de ce secteur de la ville.



Côte Sainte-Gemme :
des travaux de voirie les 24, 25 et 26 novembre

La chaussée sera rénovée sur deux routes départementales traversant Vaux-le-Pénil : la RD 82E2, au niveau de la côte Sainte-Gemme, et la RD 39, entre le carrefour avec la RD 82E2 et au-delà de la rue de Gaillardon.

Ils seront réalisés de nuit par les équipes de l'agence routière départementale, les 24, 25 et 26 novembre, afin de limiter la gêne pour les usagers. L'accès à ces voies sera alors neutralisé.

Nuisances sonores :
rappel des règles

Tondre la pelouse, tailler les haies ou bricoler sont autant d'activités qui peuvent occasionner des nuisances sonores pour le voisinage. Pour préserver la tranquillité de chacun, rappelons les horaires à respecter pour l'utilisation d'engins bruyants, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur :

- **Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 20h**
- **Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

En cas de non-respect de ces horaires, la police municipale peut intervenir pour rappeler la réglementation.

Un trottoir propre,
c'est l'affaire de tous !

À l'automne, les feuilles mortes s'accumulent sur les trottoirs et peuvent obstruer les évacuations d'eau de pluie. Conformément à l'arrêté municipal du 15 février 2023, les propriétaires doivent balayer les feuilles provenant des arbres situés à proximité de leur habitation, sur le trottoir jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas boucher les avaloirs.

L'entretien de ces évacuations incombe également aux propriétaires comme aux locataires. Les services municipaux assurent un nettoyage annuel complémentaire.



La Ferme des Jeux

Marché de Noël

Le Marché de Noël, deux jours de fête et de convivialité

La Ferme des Jeux revêtira ses habits de fête à l'occasion du traditionnel Marché de Noël organisé par la Ville, les samedi 28 et dimanche 29 novembre. Entre les lumières scintillantes, les parfums gourmands et les créations originales, ce rendez-vous incontournable promet une belle parenthèse festive à partager en famille ou entre amis.

Des idées cadeaux pour tous les goûts

Plus de 50 exposants investiront les lieux pour faire découvrir leurs savoir-faire et leurs produits. Artisans, créateurs et producteurs proposeront une grande diversité d'articles : décorations de Noël, bijoux, accessoires, bougies artisanales ou encore objets dédiés aux enfants. Autant de créations originales pour dénicher des cadeaux uniques et préparer les fêtes avec soin.

Des saveurs qui sentent bon les fêtes

Les gourmands ne seront pas en reste ! Les stands mettront à l'honneur les produits du terroir et les spécialités de saison. Chocolats, confiseries, miels, foies gras, vins, champagnes et autres douceurs sucrées ou salées composeront une offre généreuse, idéale pour se faire plaisir ou garnir les tables de fête. Dans une atmosphère chaleureuse et festive, le Marché de Noël invite petits et grands à flâner, à découvrir les talents locaux et à partager un moment de convivialité au cœur de la ville.

Vous pourrez vous régaler avec des marrons chauds (de 11h à 16h), du pop-corn et des barbes à papa (de 14h à 17h) distribués par la Ville, ainsi que du vin et chocolat chauds offerts par le Comité des Fêtes (de 16h à 16h30).

Le Père Noël sera bien sûr au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants, avec de belles rencontres et quelques photos souvenirs à partager !

La boîte aux lettres du Père Noël revient du 21 novembre au 15 décembre sur le parvis de la Mairie !

28 novembre de 10h à 18h
29 novembre de 10h à 17h

Saison culturelle 2026-2027 :

deux rendez-vous à la Ferme des Jeux !

La nouvelle saison culturelle se poursuit avec deux spectacles proposés à la Ferme des Jeux.

EN FORME ! EN L.S.F.

Samedi 7 novembre
à 15h et 16h30
Au Petit Théâtre Ginette Kolinka
Les P'tits Samedis - Jeune Public



En Forme ! en L.S.F.
©Marie-Clémence David

La Compagnie *Des petits pas dans les grands* propose ici un spectacle bilingue (français et langue des signes) pour les tout-petits. À travers des formes colorées et objets simples, il revisite des histoires et comptines connues, de "Pirouette cacahuète" ou "Petit escargot", en passant par "Boucle d'or" ou "Les Trois Petits Cochons". Visuel et interactif, il stimule l'imaginaire en mêlant couleurs, mouvements et langue des signes. Une première expérience théâtrale créative et exigeante, portée par trois artistes dont un comédien malentendant.

FESTIVAL IMAGO

+ Dès 3 ans / Durée 30 min
+ Tarif unique : 6 €

4 211 KM

Jeudi 19 novembre à 20h
À la Grange
Théâtre

Un spectacle de la *Compagnie Nouveau Jour*
Récompensé par deux Molières en 2024

4211 km c'est la distance entre Paris et Téhéran, celle parcourue par Mina et Fereydoun venus d'Iran pour se réfugier en France après une révolution qu'on leur a volée. Yalda, leur fille née à Paris, nous raconte leur vie exilée, leur combat pour la liberté, l'amour d'un pays et l'espoir d'un retour. Elle nous balade entre ses deux mondes : sa famille, des déracinés qui ne se plaignent jamais, et la société française dans laquelle elle cherche désespérément sa place.

Inspiré par la vie de l'autrice et metteuse en scène Aïla Navidi, un récit bouleversant sur le déracinement, l'identité et l'héritage. Un spectacle plus actuel que jamais.

+ Dès 12 ans / Durée 1h35
+ Tarifs : 8€ (écoliers, collégiens et lycéens + Pass Culture) 11€ (abonnés) 13€ (réduit) / 16€ (plein tarif)



4 211 km
©Dimitri Klockenbring

CONCERT D'AUTOMNE

Mercredi 25 novembre à 18h30 à la Grange de la Ferme des Jeux
Retrouvez l'Ensemble à cordes, l'Ensemble de harpes, l'Ensemble d'accordéons et les Chorales des conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun.



CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Jeudi 26 novembre à 20h à la Grange de la Ferme des Jeux
Célébrez la Sainte Cécile (patronne des musiciens) avec l'Harmonie, le Big band, les Ateliers jazz et musiques actuelles et le Quatuor à cordes des conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun.

Renseignements : 01 64 71 51 28

EN FORME ! EN L.S.F.

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 15H ET 16H30

Les P'tits Samedis - Jeune public

Plus d'informations page 11.

+ Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
+ Durée : 30 min / Dès 3 ans
+ Tarif unique de 6€
+ Réservations : 01 64 71 51 00 et sur www.culturetvous.fr



©Marie-Clémence David

LOTO

DIMANCHE 8 NOVEMBRE À 13H

Proposé par "l'APLE". 1 carton 4€, 3 cartons 10€ et 6 cartons 18€.

+ La Buissonnière
+ Pas de réservation ni de préinscription.
+ Renseignements : 07 89 23 60 79

COMMÉMORATION

MERCREDI 11 NOVEMBRE À 11H30

108e anniversaire de l'Armistice de 1918. Rassemblement au cimetière communal suivi d'un vin d'honneur à la Maison des Associations.

+ Cimetière communal
+ Renseignements : 01 64 71 91 20

CONFÉRENCE

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 10H30

"Guerre de 14-18 : autre regard" par Collette Llech et Dominique Robin pour "l'Association de la Ferme des Jeux".

+ Arcature
+ inscription obligatoire : assofermedesjeux@gmail.com

DON DU SANG

SAMEDI 14 NOVEMBRE DE 10H30 À 15H30

Réservez votre créneau en ligne sur https://dondesang.efs.sante.fr/ ou en scannant ce QR-Code.

+ Maison des Associations
+ Renseignements : 06 87 62 43 55
+ mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VIDE-GRENIERS DES JOUETS ET OBJETS DE PUÉRICULTURE

DIMANCHE 15 NOVEMBRE DE 10H À 17H

Organisé par le "Comité des Fêtes".

+ La Buissonnière
+ Petite restauration sur place
+ Renseignements : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com



CAFÉ GRAND-PARENTALITÉ

JEUDI 19 NOVEMBRE À 10H

Un moment de dialogue et d'échange pour les grands-parents, autour de la question du numérique, des réseaux sociaux et de leurs dangers. Animé par l'Association "Fake off" pour la Médiathèque Départementale.

+ Arcature
+ Inscription : 01 64 71 51 73 /77

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 19 NOVEMBRE À 19H

Ouvert au public.

+ Maison des Associations
+ Renseignements : 01 64 71 51 00

4 211 KM

JEUDI 19 NOVEMBRE À 20H

Théâtre

Plus d'informations page 11.

+ Grange de la Ferme des Jeux
+ Durée 1h35 - Dès 12 ans
+ Tarifs : 8€/11€/13€/16 €
+ Réservations : 01 64 71 51 00 et sur www.culturetvous.fr



©Dimitri Klockenbring

ATELIER PHILO POUR LES ENFANTS

SAMEDI 21 NOVEMBRE À 10H30

La philo, c'est aussi pour les enfants ! Atelier pour les enfants de 6 à 10 ans. Thème du mois : *« C'est quoi un héros ? »* avec Hanane Hamel de la Maison de la Philosophie.

+ Arcature
+ Inscription : 01 64 71 51 73 /77

CAFÉ PHILO

SAMEDI 21 NOVEMBRE À 14H

« Qu'est-ce qu'on attend d'une relation ? », ce café-philo est organisé par "l'Association de la Ferme des Jeux" et animé par Hanane Hamel de la Maison de la Philosophie.

+ Arcature
+ Gratuit sur inscription à assofermedesjeux@gmail.com

LOTO

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 13H30

Organisé par l'association "Rebondir au-delà de ses rêves". 3 cartons : 12€ / 6 cartons 20€.

+ La Buissonnière
+ Réservations : 06 11 91 59 18

CONCERT D'AUTOMNE

MERCREDI 25 NOVEMBRE À 18H30

Organisé par les Conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun : Ensemble à cordes, Ensemble de harpes, Ensemble d'accordéons et Chorales.

+ Grange de la Ferme des jeux
+ Entrée libre
+ Renseignements : 01 64 71 51 28

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

JEUDI 26 NOVEMBRE

Organisé par les Conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun : Harmonie, Big band, Ateliers jazz et musiques actuelles et Quatuor à cordes.

+ Grange de la Ferme des jeux
+ Entrée libre
+ Renseignements : 01 64 71 51 28

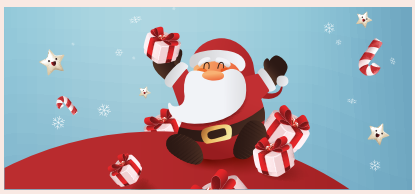


MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 28 NOV. DE 10H À 18H
DIMANCHE 29 NOV. DE 10H À 17H

Artisans, produits de bouche, animations... (p.10)

+ La Ferme des Jeux
+ Renseignements : 01 64 71 91 20



TROC CULTURE

SAMEDI 28 NOVEMBRE DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 16H30

Échanger vos livres, CD, vinyles, DVD, jeux vidéo et jeux de société.

+ Arcature
+ Renseignements : 01 64 71 51 46

SPECTACLE MUSICAL "DESTINATION : AMITIÉ"

SAMEDI 28 NOVEMBRE À 20H30

Proposé par l'association "Les Enfants Protégés", au profit des enfants en situation de handicap. Tarifs : adultes 14€, -7 ans 7€, gratuit pour les - de 5 ans.

+ La Buissonnière
+ Réservations : 06 67 64 06 89



FRIPERIE SOLIDAIRE

DIMANCHE 29 NOVEMBRE DE 10 À 15H

Organisée par l'association "Méli Mélo del Mundo".

+ Maison des Associations
+ Renseignements : 06 50 86 18 72

APRÈS-MIDI DANSANT

SAMEDI 5 DÉCEMBRE DE 14H30 À 18H30

Organisé par "Story Danse" et animé par un DJ

+ Maison des Associations
+ Entrée : 13€ au profit du Téléthon (pâtisserie offerte)
+ Places limitées – Inscription conseillée : 07 81 71 87 52 ou à storydanse77@gmail.com

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

2026/2027 Inscriptions scolaires

Du 1er au 30 novembre

Inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2024.

→ Sur le Portail familles si vous possédez déjà un compte.

→ Sur rendez-vous en Mairie au service scolaire et restauration (01 64 71 51 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Pièces justificatives nécessaires :

- Formulaire d'inscription rempli (possibilité de le télécharger via le QR Code ci-dessus).
- Livret de famille.
- Carnet de santé de l'enfant.
- Justificatif de domicile sur la commune de Vaux-le-Pénil (de moins de trois mois).
- Jugement de divorce ou, à défaut, tout document justifiant de la garde de l'enfant.



Boîte aux lettres du Père Noël

Du 21 novembre au 15 décembre sur le parvis de la Mairie

Déposez votre lettre au Père Noël, les lutins de Vaux-le-Pénil se chargent de la lui transmettre.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : DES ACTIONS CONCRÈTES

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Cet été, nous sommes allés à votre rencontre. Vos témoignages ont fait ressortir des préoccupations fortes : insécurité, vitesses excessives et incivilités du quotidien. Les évènements des dernières semaines aux abords de notre lycée nous ont tous alertés sur l'importance du dialogue, de la prévention et de l'encadrement apaisé des manifestations.

Nous avons organisé fin septembre **une réunion publique** au cours de laquelle sont intervenus des représentants de la police nationale et de la police municipale intercommunale. Les élus municipaux chargés des délégations concernées ont exposé **un premier bilan de nos actions concrètes** et répondu à vos nombreuses questions.

Oui, nous avons pris en compte vos demandes de présence renforcée sur le terrain de notre Police Municipale : dès ce mois elle compte **4 policiers et 3 agents de sécurisation de la voie publique. Leurs équipements de protection vont** également **évoluer**.

Des résultats durables sont déjà visibles concernant le respect des zones de stationnement, comme sur les routes de Montereau et de Nangis : plus de **660 verbalisations** ont été effectuées depuis 7 mois.

Ces actions de terrain pour faire respecter les règles par la sensibilisation, l'écoute et le cas échéant la verbalisation vont s'intensifier avec l'arrivée des nouveaux agents.

Sécurité et tranquillité de tous restent l'une de nos priorités.

Sébastien ROSIAK, Président du groupe Vaux-le-Pénil, notre ville, notre vie !
vlp2026nbs@gmail.com 06.36.18.05.52.
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
Instagram : vlpnotrevillenotrevie

NOTRE JEUNESSE MÉRITE MIEUX

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Du lycée Simone-Signoret aux mobilisations nationales, octobre a révélé une même colère : une jeunesse inquiète de son avenir, confrontée à une école publique fragilisée et à la vie chère. Manque de personnels, bâtiments vieillissants, Parcoursup : ces revendications exigent des réponses politiques.

À Vaux-le-Pénil, nous sommes allés écouter les lycéens. La majorité municipale est restée silencieuse face à leurs revendications et Mme le Maire n'est pas allée à la rencontre des jeunes mobilisés. Elle avait pourtant trouvé le chemin du lycée pour s'y faire photographier en campagne électorale.

Les lycéens expriment des revendications légitimes et exercent leur droit à manifester pacifiquement. Face à leurs inquiétudes, la réponse doit être politique : dialogue, justice sociale et moyens pour l'école publique.

Depuis six ans, nous défendons des investissements ambitieux pour la jeunesse : rénovation des écoles communales face aux fortes chaleurs et création d'un véritable service jeunesse. À ce jour, aucune perspective n'a été présentée pour la politique municipale en faveur de la jeunesse.

En 2024, Mme Beaulnes-Sereni, vice-présidente du Département, a soutenu l'attribution de 2 millions d'euros de subventions aux collèges privés : un choix qui interroge au regard des besoins de l'école publique.

Nous demandons à l'État les moyens de recruter des enseignants et de rénover les établissements publics.

La République ne se défend pas par des discours et des photos, mais par le dialogue et des actes pour l'émancipation de toutes et tous.

J.Guérin, J.Devé, M.Grégoire, A.Boutet, A.Boulet et V.Zaccardo
+d'infos: @vlpnotrebiencommun sur Facebook et Insta

État Civil

Naissances

Élyana, Chloé, Sylvaine PIERRE née le 10/09/2026
Hector, Camille HAILLANT COLLIN né le 14/09/2026

Décès

Jean FROMENT décédé le 10/08/2026
Gérard PAGENELLE décédé le 04/09/2026
Jacques FERBACH décédé le 04/09/2026

POUR LOGER PRIORITAIREMENT LES PÉNIVAUXOIS !

Protéger Vaux-le-Pénil

Avec un taux de **logements sociaux stabilisé autour de 18 %**, notre commune subit la pression de la loi SRU qui impose un quota de 25 %. Pour nous, il est temps de substituer à cette logique de bétonnage idéologique un plan pragmatique axé sur la souveraineté locale et la sécurité.

1. Fin du diktat de la loi SRU et gel des constructions massives
La priorité absolue est d'acter l'**abrogation de la loi SRU** défendue par Marine Le Pen. Ce cadre légal supprimé, Vaux-le-Pénil arrêtera définitivement de payer des pénalités financières et retrouvera sa pleine liberté d'urbanisme. Nous pourrions ainsi geler les nouveaux grands chantiers de logements sociaux et ce, pour préserver l'identité pavillonnaire et semi-rurale de la commune.

2. Instauration de la priorité nationale à l'attribution
Le cœur du programme repose sur la **justice sociale** envers les contribuables locaux. Les critères d'accès aux HLM pénivauxois seront profondément revus pour appliquer la priorité nationale, garantissant à nos familles un accès de plein droit aux logements disponibles. Faites-nous confiance pour y veiller !

3. Tolérance zéro et rotation accélérée du parc
S'alignant sur les récentes propositions de loi du RN, le plan local prévoit la résiliation immédiate du bail pour tout locataire condamné pour des faits de délinquance ou d'atteinte à la tranquillité publique. De plus, l'abaissement du seuil de dépassement des plafonds de ressources à 120 % favorisera le départ des ménages les plus aisés afin de libérer des appartements pour les plus de demandeurs locaux légitimes.

Si vous souhaitez ce programme, **soutenez-nous !**

Clodi PRATOLA et Théo MICHEL

CONCOURS PHOTO

Votre regard sur Vaux-le-Pénil

Un concours photo ouvert à tous les habitants à partir de 10 ans. Une rue, un paysage, un bâtiment, un détail ou une scène du quotidien : proposez une photographie représentant la commune selon votre regard.

Une seule photo par participant, à envoyer avant le 1er décembre 2026 via WeTransfer à :
concours.mairie.vaux.le.penil@gmail.com

Trois photographies seront choisies par un vote du public lors de la cérémonie des vœux du Maire en 2027 et exposées à l'accueil de la mairie.

Règlement complet sur le site de la Ville : mairie-vaux-le-penil.fr

Mariages

Vanessa BATICLE et Lionel LETÉ mariés le 26/09/2026

Léa BOIBESSOT et Alexis MARQUES mariés le 17/10/2026

Manel MHAMDI et Ishak MATIB mariés le 17/10/2026

Maria-Concetta PRESTANIZZI et François PRÉPIN mariés le 17/10/2026

Rosita ISMALDJEE et Kamel DAHOU mariés le 17/10/2026

2026/27 Saison Culturelle



Lisa

Théâtre

JEUDI 10 DÉCEMBRE À 20H

La Grange de la Ferme des Jeux
Vaux-le-Pénil

©Camille Wodling

Point Cécille

Ville de Vaux-le-Pénil

Melun Val de Seine

01 64 71 51 00 // culturetvous.fr